

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2007-07-08

Date de Convocation :
21 juin 2007

Nombre de délégués : 30
Présents : 24
Absents : 6
Votants : 25

Objet : Avenant à la convention commune de Chérisy

L'an **deux mil sept**, le 10 juillet à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier .

Etaient présents :

C. de Vimal ; N. Liévens ; G. Bolac ; P. Philippot ; P. Leromain ; D. Mélou ; E. Lefèbvre ; D. Costa ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; B. Loquet ; M. Chassard ; B. Perrot ; B. Letellier ; J-C. Goyer ; J-L. Hudebine ; E. Gambuto ; D. Chéron ; C. Matelet ; Y. Relier ; J-F Cler ; T. François ; G. Lesueur ; C. Deseyne

Etaient absents excusés : D. Pautrat ; J. Técher ; G. Fournier ; M. Maisons ; C. Boucher ; G-R. Legeay ; G. Maufray

Etaient absents non supplés : D. Pautrat ; J. Técher ; J-C Lavigne ; D. Baubion

Pouvoirs : D. Pautrat à M. Chassard

Vu la convention en vigueur entre la commune de Chérisy et la Communauté de Communes, relative à la mise à disposition de locaux pour l'organisation du centre de loisirs sur la commune

Considérant le besoin de transport collectif dans le cadre des programmes d'activités des centres de loisirs

Considérant le parc de véhicules de transport en commun de la commune de Chérisy

Considérant la possibilité d'accéder une activité d'animation artistique grâce à l'intervention d'un agent employé par la commune sous contrat aidé

Après accord de la commune de Chérisy

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil communautaire

Adopte l'avenant annexé à la présente délibération

Le Président,

Certifié exécutoire
Reçu en Sous Préfecture le :
Publié ou Notifié le :